



**ECONOMIE SOCIALE  
EN AUVERGNE**

**Emploi en 2009**

Cécile BAZIN – Iwanig LE VAILLANT – Jacques MALET

**LES CHIFFRES CLEFS EN 2009 :**

**Près de 4 600 établissements employeurs**

**Plus de 50 000 salariés, soit 14,8% du total des salariés privés**

**Plus de 1 milliard d'euros de salaires distribués en 2009**

Les acteurs de l'économie sociale et les décideurs publics et privés disposent désormais d'informations issues de deux types de sources complémentaires : le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES) travaille avec l'INSEE, le réseau associatif Recherches & Solidarités travaille en coopération avec l'ACOSS – URSSAF et la Mutualité sociale agricole (MSA).

Ce bilan régional de l'emploi dans l'économie sociale en 2009 s'intègre dans une démarche de suivi annuel, entamée en 2007 et mise en oeuvre pour la troisième année consécutive, grâce au soutien de l'Association des Régions de France et de la Caisse des dépôts. Il fait suite à l'étude nationale *Economie sociale : bilan de l'emploi en 2009*<sup>1</sup>, publiée en juillet 2010.

## I - SOURCES ET METHODOLOGIE

Les données présentées ici sont produites dans le cadre d'une coopération pluriannuelle établie avec l'ACOSS-URSSAF et la MSA. Des critères identiques, reposant sur la catégorie juridique et sur le code activité des établissements employeurs, ont permis de réunir des informations tout à fait homogènes pour le régime général et pour le régime agricole de sécurité sociale.

Dans un souci d'harmonisation avec les méthodologies de l'ACOSS, le mode d'approche des établissements employeurs a fait l'objet d'aménagements cette année. Etaient considéré comme actif, tout établissement présent au moins un trimestre de l'année. Désormais, il est compté au prorata du nombre de trimestres d'activité : 0,25 pour un trimestre, 0,50 pour deux trimestres...

Dans nos bases, une rétropolation a été effectuée pour les années antérieures, de manière à disposer, pour ceux qui le souhaiteraient, de séries de données homogènes. Dans le présent module régional, nous présentons (tableau 1) les données 2008 et 2009 ainsi constituées.

D'une manière générale, les chiffres présentés ici à l'unité près doivent être lus avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement. Il est également possible que les données utilisées pour l'année 2008 dans le présent module 2010 soient légèrement différentes de celles qui ont été présentées dans le module 2009, compte tenu de l'actualisation permanente dont font l'objet les bases de l'ACOSS-URSSAF et de la MSA.

Par ailleurs, dans un souci constant de consolidation des connaissances, nous rapprochons systématiquement nos informations et celles que l'INSEE publie régulièrement. C'est ainsi qu'au titre de l'année 2008, dont nous avons publié les résultats en 2009, l'INSEE vient de faire paraître au mois d'août 2010 un bilan de l'emploi dans l'économie sociale. L'écart général concernant le nombre de salariés recensés pour l'ensemble de l'économie sociale n'est que de 1,5%, ce qui montre la robustesse des deux approches.

Pour ce qui concerne ses différentes composantes, quelques écarts apparaissent, qui sont liés à la méthodologie utilisée. C'est ainsi que le nombre des salariés recensés par

---

<sup>1</sup> Disponible sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org) et sur [www.essenregion.org](http://www.essenregion.org)

l'INSEE au 31 décembre de chaque année, est un peu supérieur à celui que nous recensons en moyenne mobile sur quatre trimestres dans les associations : ceci s'explique par la saisonnalité de certains emplois associatifs, moins importants au troisième trimestre, sauf, notamment, dans les régions à forte activité touristique.

De même, le nombre d'emplois coopératifs que nous recensons en moyenne des quatre trimestres, est un peu supérieur à celui que fournit l'INSEE à partir d'une photographie au 31 décembre : les emplois saisonniers sont en effet nombreux, notamment dans le régime agricole.

Pour davantage d'informations sur ce sujet ainsi que sur le périmètre et la méthodologie, le lecteur se reportera utilement à la synthèse nationale qui accompagne les modules régionaux<sup>2</sup>.

## II - LE POIDS DE CHACUNE DES QUATRE COMPOSANTES

Dès lors que l'Île de France présente des résultats atypiques, il a été jugé opportun de rapporter les données régionales à la moyenne France entière, d'une part, et à la référence, hors Île de France, d'autre part. Le lecteur pourra ainsi choisir le repère qu'il souhaite privilégier.

Tableau 1 : Les établissements employeurs

Etablissements	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Auvergne 2008	3 692	14	198	665	4 569
Auvergne 2009	3 706	14	196	667	4 583
Ventilation Région	80,8%	0,3%	4,3%	14,6%	100,0%
Ventilation France	82,8%	0,6%	3,4%	13,2%	100,0%
Ventilation hors IDF	81,8%	0,4%	3,6%	14,2%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Par rapport aux repères nationaux, la région se caractérise par une proportion légèrement plus faible du nombre des employeurs associatifs, et par une proportion un peu plus forte des employeurs coopératifs et mutualistes.

Tableau 2 : Les salariés

Salariés	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Auvergne	40 322	181	2 391	7 522	50 416
Ventilation Région	80,0%	0,4%	4,7%	14,9%	100,0%
Ventilation France	77,6%	2,8%	5,6%	14,0%	100,0%
Ventilation hors IDF	77,4%	2,1%	5,4%	15,1%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Contrairement à la proportion d'établissements, les associations de la région se situent au dessus du repère national en termes de salariés. Les associations sont donc ici un peu plus grandes qu'en moyenne nationale.

<sup>2</sup> Les modules de chaque région et la synthèse nationale sont disponibles sur [www.essenregion.org](http://www.essenregion.org) et sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

Tableau 3 : La masse salariale (en K €)

Masse salariale	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Auvergne	715 004	3 651	68 148	224 093	1 010 897
Ventilation Région	70,7%	0,4%	6,7%	22,2%	100,0%
Ventilation France	69,2%	3,4%	7,9%	19,5%	100,0%
Ventilation hors IDF	68,1%	2,6%	7,7%	21,6%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Alors que la proportion des salariés associatifs est de 80% du total de l'économie sociale (cf. tableau 2), la proportion de la masse salariale correspondante est de l'ordre de 71% seulement, compte tenu du fait qu'il existe de nombreux emplois à temps partiel dans ce secteur, notamment dans les domaines des loisirs, du sport et de la culture.

### III – LES ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Le nombre des salariés de l'économie sociale, composante par composante, est rapporté au total des salariés du secteur privé appelé aussi concurrentiel. Les emplois publics n'ont pas été pris en compte dans la mesure où leur proportion varie très fortement d'une région à l'autre (entre 8% et 20%, voire jusqu'à 30% dans les DOM<sup>3</sup>), ce qui modifierait très sensiblement la lecture de ce repère.

**DEFINITION :** La notion de secteur concurrentiel est ici la suivante<sup>4</sup> : *le champ couvre l'ensemble des cotisants de tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile). La même notion a été utilisée par les services de la MSA.*

Le tableau suivant présente la part que représente l'emploi dans chacune des quatre composantes de l'économie sociale, en 2009, par rapport à l'ensemble des salariés du secteur privé.

Tableau 4 : part du secteur privé

Part du secteur privé	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES
Auvergne	11,8%	0,1%	0,7%	2,2%	14,8%
France	9,4%	0,3%	0,7%	1,7%	12,2%
Hors Ile de France	10,3%	0,3%	0,7%	2,0%	13,4%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Plus d'un emploi privé sur sept se situe dans l'économie sociale en Auvergne : c'est au dessus du repère national (12,2%), et au dessus de la moyenne des régions, hors Ile de France (13,4%).

<sup>3</sup> Source : Insee, Estimations d'emploi 2006

<sup>4</sup> Source : ACOSS STAT n°81 mai 2009. Il s'agit bien ici de salariés, non compris les travailleurs indépendants.

## IV – EVOLUTION 2008-2009

### AVERTISSEMENT :

De nombreux mouvements ont été observés au cours des dernières années, au sein des coopératives et des mutuelles : fusions d'entreprises, changements de statut juridique, nouvelles dénominations... Ces modifications ont quelques incidences sur le suivi annuel :

- Elles donnent généralement lieu à un nouveau numéro SIRET, sans pour autant qu'il s'agisse d'un établissement nouvellement créé.
- Elles peuvent parfois entraîner la sortie du périmètre de l'économie sociale, quand les établissements ont opté pour une forme juridique nouvelle, non retenue pour les entreprises de ce secteur (autres sociétés anonymes, groupements d'intérêt économique...). Or, les mouvements étudiés ici d'une année sur l'autre sont établis selon des critères juridiques strictement identiques pour les 2 années. Sont recensés les établissements, leurs salariés et la masse salariale distribuée, dont la forme juridique correspond au périmètre juridique de l'économie sociale, tel qu'il est désormais partagé par les acteurs et les observateurs de ce secteur. L'adoption d'un nouveau statut, hors champ de l'économie sociale, correspond donc à une disparition d'établissement et des effectifs salariés correspondants.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de salariés entre 2008 et 2009, information la plus utile et la plus représentative.

Tableau 5 : évolution du nombre de salariés entre 2008 et 2009

	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES	Privé
Auvergne	2,0%	6,5%	3,1%	-4,2%	1,1%	-2,8%
France	1,8%	4,1%	7,0%	-2,2%	1,5%	-2,2%
Hors Ile de France	1,7%	3,1%	7,9%	-2,6%	1,4%	-2,5%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S. (1) L'évolution nationale du nombre de salariés dans le secteur mutualiste correspond en fait à un très faible nombre d'établissements ayant généralement connu des restructurations ou des mutations. Hormis ces derniers, il faut rappeler que plus de 92% des établissements mutualistes ont vu leurs effectifs rester stables d'une année sur l'autre.

Au bilan, l'emploi de l'économie sociale de la région a évolué de 1,1% en 2009, alors que l'emploi privé régional enregistrait une baisse de 2,8%, un peu plus forte qu'au plan national. Au sein de l'économie sociale, les associations et les fondations connaissent une augmentation de leurs effectifs supérieurs au national, alors que les mutuelles et les coopératives sont en retrait.

## V – LES SPECIFICITES REGIONALES

La région se caractérise par une forte présence du salariat associatif, au sein de l'économie sociale (80% contre 77,4% au plan national, hors IDF) et par une moindre importance du secteur mutualiste et des fondations.

Au bilan, le secteur de l'économie sociale comporte un emploi privé sur sept : c'est au dessus des moyennes nationales (France entière et hors Ile de France).

Dans la région, la baisse de l'emploi privé est plus importante. Dans ce contexte moins favorable, l'économie sociale connaît une progression légèrement inférieure à la moyenne des autres régions (+1,1% pour +1,4%). Créateur d'emplois, ce secteur constitue un enjeu économique et social fort. D'autant plus, qu'il s'agit d'emplois fortement ancrés au territoire, à l'abri des délocalisations et qui participe activement au développement des liens sociaux.

